



# JOURNÉE DE LA CULTURE AFRICAINE ET AFRO-DESCENDANTE Brazzaville et Kinshasa célèbrent la 5<sup>e</sup> édition



Désignées capitales africaines de la culture 2024-2025, les villes de Brazzaville et Kinshasa ont ensemble célébré, hier au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, la 5<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante. Cette journée, qui a réuni les hautes autorités des deux pays, a été placée sous le signe de la culture africaine comme levier du développement et de la paix. Elle a permis de sublimer les nombreuses cultures dynamiques du continent africain et des diasporas à travers le monde, de promouvoir le respect de la diversité culturelle, de la créativité humaine et du patrimoine mondial.

Page 9

La Ministre Lydie Pongault prononçant son allocution/ Adiac

## HYDROCARBURES

### Trident Energy veut étendre ses activités au Congo



La rencontre du ministre avec la délégation de Trident Energy/DR

La société pétrolière britannique Trident Energy entend s'engager sur d'autres permis pétroliers en République du Congo. Elle opère

actuellement sur le permis Mengo-Kundji-Bindi II. Le directeur général de cette compagnie, Jean-Michel Jacoulot, a expliqué le 23 janvier à Brazzaville au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, le niveau d'avancement des négociations sur deux nouveaux permis pétroliers offshore.

Page 2

## PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

### Unicongo plaide pour la révision du cadre juridique

Le président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), Michel Djombo, a échangé le 23 janvier avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Parmi les points abordés par les deux personnalités figure la nécessité de réviser le cadre juridique du partenariat public-privé. « Les lois telles qu'elles sont appliquées détériorent le climat des affaires qui est un instrument-clé pour encourager les investissements directs étrangers. Nous réitérons



Isidore Mvouba (à droite) échangeant avec le bureau d'Unicongo/Adiac  
notre disponibilité de travailler avec les pouvoirs publics afin que les choses se passent pour le mieux », a déclaré Michel Djombo à l'issue de l'audience.

Page 2

## Éditorial Agir

## SANTÉ

### Le Cameroun lance la campagne mondiale de vaccination contre le paludisme

Le Cameroun a lancé, le 22 janvier, le premier programme mondial de vaccination contre le paludisme. Le vaccin est administré à tous les nourrissons jusqu'à l'âge de six mois en vue de sauver la vie des milliers d'enfants à travers l'Afrique. Pour l'Organisation mondiale de la santé, qui a approuvé le vaccin, il s'agit d'un « moment historique » au Cameroun dans la lutte mondiale contre la maladie.

Page 7

## ÉDITORIAL

## Agir

Des échéances importantes attendent les Diables rouges football cette année dans toutes les disciplines. Sans les citer une à une, retenons pour ce qui concerne les seniors qu'en plus des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 dans lesquelles ils sont déjà engagés, le tirage au sort de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations, qui se déroulera au Maroc en 2025, leur permettra de connaître leurs futurs adversaires ainsi que le calendrier des rencontres.

A partir du mois de septembre, tout s'enchaînera pour déterminer dans un délai court de trois mois les pays qualifiés. Il faudra cette fois créer les conditions pour briser le plafond de verre. Le plus important est de répondre à la question qui taraude les esprits actuellement : dans quelles installations le onze national jouera-t-il ses matches à domicile ?

Il y a de quoi être inquiet dans la mesure où le dernier rapport des instances internationales a retiré le stade Alphonse-Massamba-Débat de la liste des infrastructures sportives homologuées pour abriter les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. La dérogation obtenue par les Diables noirs ayant expiré, le pays se retrouve à ce jour sans un stade aux normes.

Le temps joue contre le Congo, d'autant plus que les lignes n'ont pas bougé pour corriger les lacunes constatées à Massamba-Débat. La pelouse, l'un des plus gros soucis, est restée en l'état. Il faudra donc agir vite, et même très vite. C'est au mois de juin que débiteront les premiers matches des Diables rouges à domicile pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

En traînant les pieds, on s'expose au risque de jouer les matches à des milliers de kilomètres. Or, se produire sur un terrain neutre coûte cher pour l'équipe qui reçoit, en raison des frais supplémentaires occasionnés par le déplacement vers l'extérieur. Il est tout juste temps d'agir !

Les Dépêches de Brazzaville

## PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

## Unicongo plaide pour la révision du cadre juridique

Le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, a échangé, le 23 janvier à Brazzaville, avec le bureau de l'Union patronale et interprofessionnelles du Congo (Unicongo), avec lequel il a débattu des questions touchant l'intérêt du patronat congolais dont la relance du dialogue public-privé.



Isidore Mvouba (à droite) échangeant avec le bureau d'Unicongo/Adiac

Le président de l'Assemblée nationale et le bureau d'Unicongo, conduit par son président, Michel Djombo, ont débattu de l'actualité économique congolaise. Les deux parties ont discuté de la qualité des relations entre le patronat congolais et cette chambre basse, du dialogue public-privé ainsi que des stratégies à mettre en place pour améliorer cette collaboration.

« Nous avons sollicité l'intervention du président de l'Assemblée nationale pour que son institution puisse jouer un rôle de facilitateur dans l'amélioration du dialogue public-privé. Il nous a rassurés que son institution s'était engagée

à travailler pour que le dialogue public-privé s'améliore davantage. Le président a aussi réitéré la disponibilité de son institution à travailler avec le patronat congolais afin de s'assurer de la bonne application des lois en faveur du secteur privé », a expliqué Michel Djombo. Le patronat congolais a sollicité aussi l'intervention de l'Assemblée nationale pour que certaines lois qui portent préjudice au secteur privé soient révisées afin de lui donner du souffle et favoriser son éclosion.

« Il s'agit ici de rappeler que les lois telles qu'elles sont appliquées détériorent le climat des affaires, qui est un instrument clé pour encourager les investissements directs étrangers. Il ne s'agit pas pour nous de pointer un ministère ou une loi quelconque, nous voulons juste réitérer notre disponibilité de travailler avec les pouvoirs publics en tant que partenaire social, afin que les choses se passent pour le mieux. Nous cherchons juste les canaux d'échange pour permettre au gouvernement d'appliquer ces lois dans la transparence », a conclu Michel Djombo.

Rappelons qu'Unicongo est le principal syndicat patronal congolais, regroupant à lui seul 85 à 90% de l'économie formelle privée nationale.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

## HYDROCARBURES

# Trident Energy en passe d'acquiescer deux nouveaux permis pétroliers

La compagnie britannique Trident Energy, basée à Londres, négocie l'acquisition des permis pétroliers en offshore avec deux vendeurs présents au Congo. La délégation des pétroliers a présenté l'état d'avancement des négociations, le 23 janvier, à Brazzaville, au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

Conduite par le directeur général de Trident Energy, Jean-Michel Jacoulot, la délégation de Trident Energy a fait le point à la tutelle des négociations avec les deux vendeurs de permis pétroliers. Selon le directeur des affaires nouvelles de Trident Energy, Didier Lechartier, la compagnie a fait deux offres distinctes et elle est en mesure de signer les documents de cession. L'homme d'affaires n'a pas voulu préciser l'identité des vendeurs ni celle des permis pétroliers.

La compagnie britannique Trident Energy évolue à ce jour sur le permis Mengo-Kundji-Bindi II. « Nous avons tenu à informer le ministre personnellement des avancées sur le terrain. Je ne peux pas donner plus de détails malheureusement sur les vendeurs, mais les gens feront le lien assez aisément dans les prochains jours. Il s'agit des permis offshore », a déclaré Didier Lechartier, sans plus de précisions. En rappel, Trident Energy est une société pétrolière et gazière internationale axée sur l'acquisition, l'exploitation et l'optimisation d'actifs internationaux à mi-vie. Après



La rencontre du ministre avec la délégation de Trident Energy/DR

la crise des cours pétroliers et le ralentissement des investissements, le gouvernement congolais s'est engagé à relancer la production de pétrole liquide et développer la production et l'exportation du gaz naturel. Le marché est actuellement ouvert aux investisseurs.

Le Conseil des ministres a

procédé, le 18 janvier, à l'attribution de permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et à d'autres opérateurs. Il s'agit de Marine XXIV, avec une proposition de groupe contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15%

(opérateur) 85% ; Marine XXIX A, avec une proposition de contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et de la société Oriental Energy SAU (opérateur) 85% ; Marine XXXI, avec un contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et d'ENI Congo (opérateur) 85% ; Nanga III, avec un contracteur consti-

tué de la SNPC (titulaire) 15% et du Groupe China Oil Natural Gas Overseas Holding United (opérateur) 85% ; et Conkouati, avec un contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et du Groupe China Oil Natural Gas Overseas Holding United (opérateur) 85%.

**Fiacre Kombo**

## SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

## Le cabinet Deloitte disposé à accompagner le Congo

Le directeur général de Deloitte Congo, Vylie Sayam, a réitéré l'engagement de son cabinet de poursuivre le partenariat avec l'État congolais, en matière d'investissements pétroliers et gaziers.

Le sujet de ce partenariat et celui de la transformation du secteur énergétique ont été au centre de la rencontre, le 23 janvier, à Brazzaville, entre le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et Vylie Sayam.

« Deloitte est un leader du conseil aux entités publiques et privées. Il est très important pour nous, en ce début d'année, de présenter nos vœux au ministre et d'échanger avec ce dernier sur les principaux enjeux de l'année 2024, notamment les transformations déjà entamées au niveau



La séance de travail entre les deux parties/DR

du secteur pétrolier », a indiqué Vylie Sayam, ajoutant que sa structure est qualifiée pour appuyer le ministre et ses équipes dans ces transformations.

Il s'agit d'accompagner les équipes ministérielles à mûrir leurs réflexions sur les enjeux de transformation du secteur des hydrocarbures. Présent au Congo depuis 2007, avec des bureaux à Brazzaville et Pointe-Noire, le cabinet Deloitte est spécialisé dans l'audit, l'assurance et le conseil (juridique, fiscal, systèmes d'informations).

**F.K.**



## AVIS DE RECRUTEMENT N°455 /PNOK/UG/RH/2023

Titre du Poste : Responsable des Opérations  
 Localisation du poste : Parc National d'Odzala-Kokoua et sa périphérie  
 Type de Contrat : 1 an avec possibilité de reconduction  
 Responsable hiérarchique : Directeur du Parc  
 Lieu d'affectation : Mbomo  
 Date de début : 1er mars 2024

### Contexte

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité qu'elles préservent. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains. En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

### Description du Poste :

#### 1. Infrastructure :

- Superviser l'ensemble du développement et l'entretien des infrastructures dans le parc ainsi qu'à la périphérie par l'intermédiaire des responsables du développement des infrastructures et des bâtiments.
- Superviser toutes les actions budgétaires et de contrôle des coûts en ce qui concerne les développements d'infrastructure
- Superviser tous les appels d'offres ainsi que l'exécution des contrats concernant le développement des infrastructures

#### 2. Gestion de la flotte

- Superviser la gestion de l'ensemble du parc automobile

par l'intermédiaire du chef d'atelier, ce qui comprend les licences, les permis, la gestion des services, du carburant et de l'huile, le stock de pièces détachées, la sécurité, les procédures d'exploitation (SOP) et les mises à niveau techniques.

- Superviser toutes les procédures de gestion des stocks, y compris les contrôles mensuels des outils de pièces de rechange et de la consommation de carburant par l'intermédiaire du gestionnaire des stocks
- Superviser la maintenance de la flotte d'avions par l'intermédiaire des pilotes, ce qui comprend les licences, les permis, les services, la gestion du carburant et de l'huile, le stock de pièces de rechange, les procédures de sécurité et d'exploitation (PSO), les mises à niveau techniques, etc.
- Superviser l'entretien, la sécurité et la discipline de l'atelier et des hangars.

#### 3. Logistique

- Superviser tous les achats opérationnels par l'intermédiaire du responsable des achats
- Assurer la surveillance du déblaiement des rivières dans le parc
- Négocier les coûts ainsi que superviser le transport du matériel commandé vers le parc et s'assurer que les procédures conformes aux PSO ont été suivies pour l'achat et la livraison ainsi que pour le stockage.
- Assurer la vérification régulière (au moins une fois par mois) des magasins avec le gestionnaire des stocks, et s'assurer que tous les magasins relatifs à la gestion du parc ainsi qu'au développement des infrastructures sont en ordre et bien organisés.

#### 4. Autres

- Assurer la supervision du développement, de l'entretien et de la gestion des cantines.
- Veiller à ce que les descriptions de travail soient établies ou chaque poste sous sa supervision du soit approuvé par le Directeur du Parc et le faire signer tel qu'il est compris par l'employé.
- Superviser et développer tous les réseaux de communi-

cation au sein du parc

- Assumer d'autres tâches assignées par le Directeur du parc, même si elles ne font pas partie des tâches prévues dans la description de poste.

### Capacités, compétences et expérience requises pour le poste

- Gestion du budget
- Diplomatie / capacité à établir de bonnes relations avec les parties prenantes et les employés
- Esprit de décision
- Attention aux détails
- Leadership - donner l'exemple et être un meneur d'équipe
- Une bonne écoute

### A quoi ressemble le succès dans un an

- Véhicule entièrement fonctionnel et bien entretenu, y compris la flotte aérienne et fluviale
- Un bon système de communication a été développé et mis en place dans tout le parc
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures du parc
- Le plan d'affaires et les plans de travail sont établis et suivis
- Les stocks et les achats sont bien gérés et suivis

### Qualification :

Diplôme universitaire en rapport avec les exigences de ce poste

### Compétences linguistiques :

Français/anglais : Parlé, écrit (obligatoire)

Comment postuler :

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à [rh.odzala@africanparks.org](mailto:rh.odzala@africanparks.org) avant le 10 février 2024.

### Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Si vous ne recevez pas de réponse de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

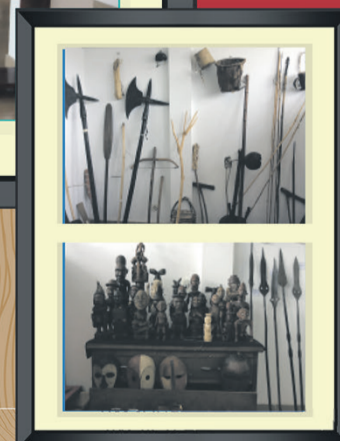
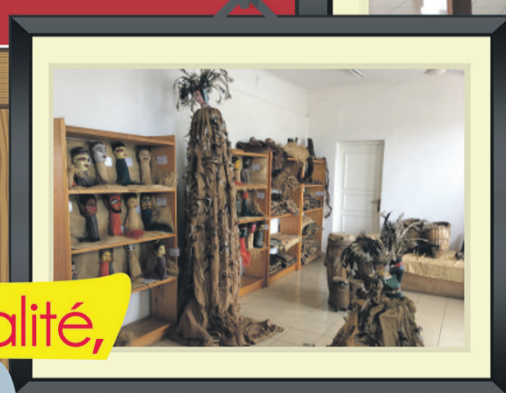
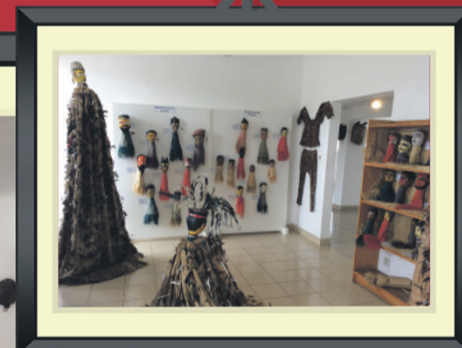
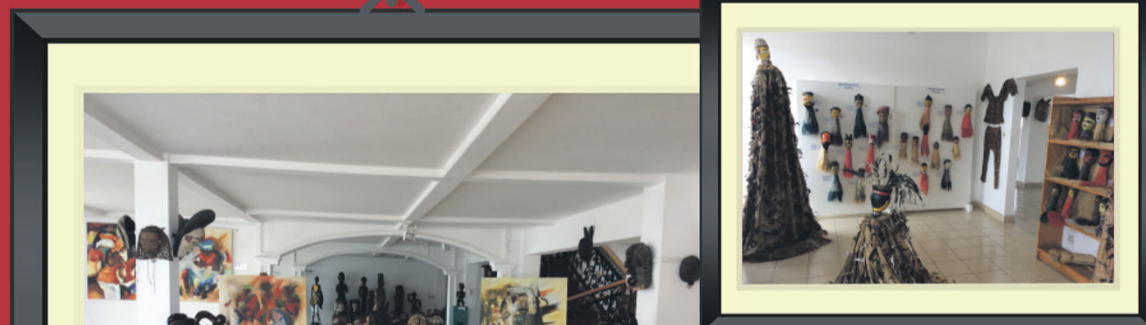
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## DISTRICT DE KIMBA

## De bonnes perspectives pour la population

Le député de la circonscription électorale unique de Kimba, dans le département du Pool, Antoine Beli Bokolojoué, a annoncé à ses mandants la prise en compte de certaines de leurs doléances dans le cadre du budget de l'Etat, exercice 2024, notamment la réalisation des études de faisabilité des ponts sur les rivières Lilali et Ndouo.

Accompagné de six autres collègues députés, Antoine Beli Bokolojoué est allé rendre compte des travaux de la 4e session ordinaire (budgétaire) de l'Assemblée nationale qui ont permis à l'Etat de se doter d'un budget pour l'année en cours. En effet, le budget de l'Etat, exercice 2024, s'élève à la somme de 2 605 700 000 000 FCFA en recettes et 2 000 658 000 000 FCFA en dépenses. Un budget qui a permis la création, entre autres, d'un fonds d'études des projets d'un montant d'environ dix milliards FCFA.

Considéré comme l'un des districts les plus enclavés du département du Pool, Kimba s'est vu retenir quelques projets dont la construction des ponts sur les rivières Lilali et Ndouo. Le député, annonçant cette bonne nouvelle, a rappelé que l'éternel problème de Kimba, tout comme les autres districts, reste le manque des routes. Une situation qui ne permet pas aux producteurs d'évacuer convenablement leur production après la récolte. « Je suis venu leur apporter un message de confiance, d'espoir pour leur dire que cette année, il a été voté au budget un fonds pour réaliser les études sur les ponts de Lilali et de Ndouo. Comme vous le savez, Kimba est à cheval entre plusieurs districts, soit à 97 km de Zanaga, environ 120 km de Djambala et environ 50 km de Kingoué et de Vinza. C'est un carrefour, un pôle



Antoine Beli Bokolojoué en compagnie de ses hôtes à KimbaDR

de transit pour les autres districts », a indiqué Antoine Beli Bokolojoué, précisant que pour jouer ce rôle, la construction des routes et des ponts est la bienvenue.

Concernant 2024, décrétée l'année de la jeunesse par le président de la République, le député de Kimba a fait savoir que cette circonscription électorale est déjà à pied d'œuvre. Cette décision corrobore, selon lui, avec des activités qui y sont développées, notamment l'opérationnalisation du centre de formation en coupe-couture mixte et l'ouverture sous peu du centre d'apprentissage gratuit pour les jeunes. « J'ai commencé déjà à le faire à Kimba, nous avons visité l'atelier de formation en coupe-couture pour les

jeunes filles ; nous allons bientôt ouvrir un centre de formation à la conduite pour les jeunes qui ne veulent pas travailler dans les champs. Nous avons beaucoup de projets que nous allons réaliser pour ces jeunes, parce qu'il nous revient de les faire intéresser au travail non seulement de l'agriculture mais aussi dans les autres domaines de la vie », a-t-il indiqué.

#### Une centrale thermique à l'abandon depuis 2012

Une restitution des travaux bien appréciée par les mandants dont certains n'ont pas caché leur satisfaction du fait que le député est en train de discuter leurs intérêts à l'Assemblée nationale et auprès de l'exécutif.

« Après avoir écouté l'inscription des études de faisabilité des ponts de Lilali reliant Kimba au département de la Lékoumou, notamment avec le district de Zanaga et de Ndouo, cela nous arrange les relations inter-départements. Si cela se réaliserait, nous serons d'accord, notre souhait est que cela se fasse », espère un habitant.

La construction des ponts et de la route de Ngambanzambala-Kindamba est l'une des meilleures solutions, a estimé un habitant. « C'est ce que nous attendons parce que le développement d'un pays passe par le développement de la route. Donc, aujourd'hui, si ce projet est réalisé, je pense que cela permettra de relier toutes les localités. Par

exemple, chez nous à Kimba, nous sommes confrontés à beaucoup de difficultés de transport, si on peut réaliser ces ponts, ce sera un début de développement dans notre localité », a-t-il conclu.

Actif depuis quelques années dans la prise en charge des enseignants communautaires et bénévoles dans le district de Kimba, Antoine Beli Bokolojoué a, par ailleurs, annoncé à la population que la problématique de la rémunération de ces enseignants revient désormais au gouvernement. Le député et ses hôtes ont, enfin, visité la centrale thermique de Kimba, construite depuis 2012 lors de la municipalisation accélérée du département du Pool. Une centrale qui n'a jamais fonctionné, alors que le district de Kimba est confronté à un véritable problème d'électricité. « Nous avons, depuis 2012, une centrale thermique qui a été construite pendant la municipalisation accélérée du département du Pool, mais elle n'a jamais fonctionné. Elle est là, c'est un monument, je ne sais même pas si le groupe est entretenu. Il n'y a pas d'électricité à Kimba alors qu'il y a une centrale thermique qui y existe. Donc, de l'argent perdu par l'Etat pour rien », a-t-il déploré, appelant ses mandants à cultiver les valeurs d'unité, de paix et de solidarité, gage de développement du district de Kimba.

**Parfait Wilfried Douniama**

## ENVIRONNEMENT

## L'année 2024 consacrée à la dynamisation des services

A la faveur de la séance d'échange des vœux avec ses collaborateurs le 22 janvier à Brazzaville, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a placé l'année 2024 sous le signe de la dynamisation des services.

La ministre en charge de l'Environnement a demandé à ses collaborateurs d'améliorer et de revitaliser les méthodes de travail, dans le cadre des activités et des relations avec les usagers de service., « Je vous demande, dès à présent, de vous mettre au travail, afin d'améliorer le bien-être de nos compatriotes par la lutte quotidienne pour l'environnement sain auquel ils ont droit. Je veux donc de la célérité et de l'efficacité au niveau du travail administratif et des opérations de terrain pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Pour s'arrimer à ces orientations, le personnel devra s'approprier la loi n° 74-2022 du 16 août 2022 portant loi d'orientation sur le développement durable ainsi que la loi n° 33-2023 du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo et en finaliser l'élaboration des textes d'application.

Il s'agira aussi de faire appliquer la loi n° 74-2022 du 16 août 2022 portant orientation sur le développement durable ainsi que la loi n° 33-2023 du 17 novembre

2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo.

En 2024, il sera également mis en œuvre le plan national d'action pour l'environnement révisé et la stratégie nationale ainsi que le plan d'action de gestion des risques de catastrophes et d'appliquer le manuel de procédures administratives ainsi que financières.

Afin de motiver le personnel au travail, la ministre Arlette Soudan-Nonault s'attache à la productivité et à la lutte contre les antivaleurs. Elle a, d'ailleurs, suggéré de « veiller à l'assiduité, la ponctualité, la tenue des registres de présence, avec un point qui doit m'être fait de manière régulière, chaque trimestre, sur les comportements des agents dans les différentes administrations sous ma tutelle, de proposer des sanctions à l'endroit des agents véreux ; promouvoir la lutte contre les antivaleurs ».

Face à l'ampleur du réchauffement climatique qui se traduit au Congo, entre autres, par les effets dévastateurs avec les pires inondations qu'il a connues depuis soixante ans, avec les érosions,



La ministre Arlette Soudan-Nonault donnant les orientations de 2024/Adiac

les pics de chaleur et l'élévation du niveau de l'océan, la secrétaire exécutive de la Commission climat du bassin du Congo, en sa qualité de ministre de l'Envi-

ronnement, a indiqué que « Les jeunes congolais sont, par ailleurs, décidés à ne plus être les victimes passives de la dégradation de notre environnement

et des multiples pollutions urbaines, marines et rurales contre lesquelles ce ministère alerte et se bat au quotidien ». Elle a ajouté que « leur rôle dans la protection de l'environnement est crucial pour leur propre avenir ».

Rappelons que l'an 2023 a été marqué par l'organisation réussie du sommet des trois grands bassins forestiers du monde, l'application rigoureuse de la réglementation de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles du bassin du Congo, la réaffirmation à l'échelle mondiale de la diplomatie de protection de la biodiversité, la promulgation de la loi n°33-2023-du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement, la publication du décret n°1756 du 17 novembre 2023 portant organisation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, le lancement des travaux de construction de la radio et télévision du Bassin du Congo et la participation du Congo à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, en novembre dernier.

**Fortuné Ibara**



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

# ABONNEZ - VOUS GRATUITEMENT Adiac Newsletter

restez informés de l'actualité de la **Can 2023**  
et les principaux faits marquants de l'actualité



SCANNEZ  
LE QR CODE

## GRUPE A

13 Janvier 2024	CÔTE D'IVOIRE	20:00	GUINÉE BISSAU
14 Janvier 2024	NIGERIA	14:00	GUINÉE. EQT
18 Janvier 2024	CÔTE D'IVOIRE	17:00	NIGERIA
22 Janvier 2024	GUINÉE. EQT	14:00	GUINÉE BISSAU
	GUINÉE. EQT	17:00	CÔTE D'IVOIRE
	GUINÉE BISSAU	17:00	NIGERIA

## GRUPE B

14 Janvier 2024	EGYPTE	17:00	MOZAMBIQUE
	GHANA	20:00	CAP-VERT
18 Janvier 2024	EGYPTE	20:00	GHANA
19 Janvier 2024	CAP-VERT	14:00	MOZAMBIQUE
22 Janvier 2024	MOZAMBIQUE	20:00	GHANA
	CAP-VERT	20:00	EGYPTE

## GRUPE C

15 Janvier 2024	SÉNÉGAL	14:00	GAMBIE
	CAMEROUN	17:00	GUINÉE
18 Janvier 2024	SÉNÉGAL	17:00	CAMEROUN
	GUINÉE	20:00	GAMBIE
23 Janvier 2024	GUINÉE	17:00	SÉNÉGAL
	GAMBIE	17:00	CAMEROUN

## COUPÉ D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

### DANS LE TEMPS

La Coupe d'Afrique des nations, officiellement Coupe d'Afrique des nations Total Energies, est la plus importante compétition africaine de football entre nations.

Créée en 1957, elle est organisée par la Confédération Africaine de football (CAF) tous les deux ans. Le titre de champion d'Afrique de football est détenu par le Sénégal, vainqueur de l'édition 2021.

Sur le podium des équipes les plus titrées, on retrouve l'Égypte avec sept couronnes (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010), le Cameroun, 5 titres (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017) et le Ghana, 4 titres (1963, 1965, 1978 et 1982). A qui le tour ?



## GRUPE D

15 Janvier 2024	ALGÉRIE	20:00	ANGOLA
16 Janvier 2024	BURKINA FASO	14:00	MAURITANIE
20 Janvier 2024	ALGÉRIE	14:00	BURKINA FASO
	MAURITANIE	17:00	ANGOLA
23 Janvier 2024	ANGOLA	20:00	BURKINA FASO
	MAURITANIE	20:00	ALGÉRIE

## GRUPE E

16 Janvier 2024	TUNISIE	17:00	NAMIBIE
	MALI	20:00	AFR. DU SUD
20 Janvier 2024	TUNISIE	20:00	MALI
21 Janvier 2024	AFR. DU SUD	20:00	NAMIBIE
24 Janvier 2024	AFR. DU SUD	17:00	TUNISIE
	NAMIBIE	17:00	MALI

## GRUPE F

17 Janvier 2024	MAROC	17:00	TANZANIE
	RD CONGO	20:00	ZAMBIE
21 Janvier 2024	MAROC	14:00	RD CONGO
	ZAMBIE	17:00	TANZANIE
24 Janvier 2024	TANZANIE	20:00	RD CONGO
	ZAMBIE	20:00	MAROC

## Top 10 des joueurs à suivre

	<b>VICTOR OSIMHEN</b> (NIGERIA, 25 ANS)
	<b>ACHRAF HAKIMI</b> (MAROC, 25 ANS)
	<b>MOHAMED KUDUS</b> (GHANA, 23 ANS)
	<b>SEBASTIEN HALLER</b> (CÔTE D'IVOIRE, 28 ANS)
	<b>SADIO MANÉ</b> (SÉNÉGAL, 31 ANS)
	<b>VINCENT ABOUBAKAR</b> (CAMEROUN, 31 ANS)
	<b>HANNIBAL MJEBRI</b> (TUNISIE, 20 ANS)
	<b>YASSINE BONO</b> (MAROC, 32 ANS)
	<b>ILIAX MORIBA</b> (GUINÉE, 20 ANS)

## EMPLOI

## IFMV propose des formations sur l'insertion professionnelle

L'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV) et son directeur, Brice Mankou, s'approprient le mot d'ordre présidentiel dédiant l'année 2024 à la jeunesse et proposent des formations relatives à l'emploi juvénile.

Outre le mot d'ordre présidentiel, l'IFMV s'appuie sur le récent Recensement général de la population et de l'habitation qui a rendu publics ses résultats indiquant que la population jeune est de 4 592 075 personnes. Cette force dynamique et créatrice est constituée des jeunes dont l'âge est compris entre 0 et 35 ans, soit une représentation à hauteur de 76% de la population du Congo.

Pour cette frange de la population, le constat est fait. On peut en déduire que concernant certains de ces jeunes, nombre d'entre eux pourraient mettre à profit leurs talents s'ils étaient guidés à entreprendre mais, pour d'autres, s'avèrerait nécessaire un réel accompagnement par l'État pour encadrer leurs besoins en formation. Il y a donc urgence à agir sur tous les fronts pour ne laisser aucun jeune au bord de la route, en déduit l'IFMV.

Brice Mankou explique que ces jeunes peuvent être catégorisés



Brice Mankou

de la manière suivante : ceux qui sont scolarisés en grand nombre mais ne sont pas formés ni qualifiés; ceux ayant reçu une certaine formation, mais insuffisamment qualifiés au regard de l'emploi, et donc inemployables; ceux auxquels pourrait convenir l'expérience de terrain mais peu scolarisés ou formés aux métiers en tension. Enfin, une dernière catégorie qui concentre les jeunes portant tous les handicaps, que ce soit en emploi, en études, en formation, les éloignant de la vie citoyenne et de l'insertion professionnelle.

Il a confié qu'à chaque catégorie de la jeunesse évoquée, l'IFMV a mis en place un dispositif individualisé et mène des actions susceptibles de les conduire vers la réussite avec des résultats palpables au point de répondre aux attentes du plein emploi, en rapport avec l'objectif souhaité par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Marie Alfred Ngoma

## VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

## Des agents de santé renforcent leurs capacités

Un séminaire atelier sur la violence ayant pour base le genre (VBG), la santé et la sécurité du personnel à Brazzaville s'est ouvert, le 23 janvier, sous la supervision du coordonnateur du Projet de riposte d'urgence à la covid-19 (Pruc-19), le Dr Vital Evence Ebélébé.

Initié par le Pruc-19, l'atelier qui va durer deux jours a pour objectifs, entre autres, de renforcer les capacités des bénéficiaires sur la prévention et l'atténuation des risques et impacts des VBG, l'exploitation et l'abus sexuel (EAS), le harcèlement sexuel (HS) lié aux activités du Ptuc-19 ainsi que la santé et la sécurité au travail ; de développer les compétences des bénéficiaires du projet sur la prévention et les mesures d'atténuation des risques et impacts

*regardez dans notre société et même ailleurs, ce sont plus les femmes qui sont victimes des violences de tout genre ; que ça soit la violence physique, psychologique, économique et autres... Nous sommes les premières victimes. Mais il ne faut pas oublier que nous avons l'autre genre, c'est-à-dire les hommes également qui peuvent être violentés »,* a-t-elle indiqué.

Elle a commencé par expliquer

**« Quand vous regardez dans notre société et même ailleurs, ce sont plus les femmes qui sont victimes des violences de tout genre ; que ça soit la violence physique, psychologique, économique et autres... Nous sommes les premières victimes. Mais il ne faut pas oublier que nous avons l'autre genre, c'est-à-dire les hommes également qui peuvent être violentés »,**

des VBG, l'exploitation et l'abus sexuel, le harcèlement sexuel ainsi que les mesures liées à la santé et à la sécurité au travail. Il sera également question d'informer les bénéficiaires du projet sur les canaux de dénonciation et de prise en charge des VBG/EAS/HS ainsi que les mesures de santé et de sécurité au travail.

Dans son intervention, Joséphine Nsika, responsable sauvegarde sociale du Pruc-19, a édifié l'assistance sur les dangers des VBG qui peuvent, selon elle, détruire la vie d'un individu. « *Quand vous*

les deux concepts qui souvent sont très différents, le genre et le sexe, pour que les bénéficiaires ne puissent pas faire la confusion. Souvent, a-t-elle poursuivi, quand on parle du genre, les femmes pensent que c'est leur concept, non ! C'est un concept qui concerne les hommes et les femmes... Joséphine Nsika a évoqué les mécanismes que le Pruc-19 a mis en place pour que les plaignants puissent aller déposer leurs préoccupations s'il y a violence au travail, notamment dans un chantier, par exemple.

En rappel, dans le cadre de la mise en œuvre du Pruc-19, la Banque mondiale a accordé au Congo, à travers le ministère de la Santé et de la Population, plusieurs financements. Le premier, de 11,3 dollars américains, a été suivi d'un premier financement additionnel d'un montant de 12 millions de dollars. Le deuxième, sous forme de don, d'un montant de 3 millions de dollars, et le troisième de 30 millions de dollars américains pour permettre au pays de monter une riposte initiale rapide et de mettre en place des mesures de lutte en matière de santé publique, à travers la mise en œuvre du Plan national intégré de préparation et de riposte à la covid-19. Le Pruc-19 s'est fixé comme objectif de développement, prévenir, détecter la menace posée par la covid-19, y riposter et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique.

Il comprend trois composantes axées sur les activités ayant un plus grand impact à court terme et en termes d'endigement de la pandémie et un plus grand impact à moyen et long terme de renforcement de la préparation et la riposte nationale (...).

A noter que la population cible était constituée des représentants des structures bénéficiaires du projet à Brazzaville, Pointe-Noire et Loubou, dans le département du Kouilou.

Guillaume Ondze

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME

## Le Cameroun lance la première campagne mondiale de vaccination

Le premier programme mondial de vaccination systématique contre le paludisme a débuté, le 22 janvier au Cameroun, dans le but de sauver la vie de milliers d'enfants à travers l'Afrique.

Le vaccin contre le paludisme est administré à tous les nourrissons jusqu'à l'âge de six mois. Les patients ont besoin d'un total de quatre doses. Les responsables de la santé ont affirmé que ces vaccins seront administrés en même temps que d'autres vaccins infantiles de routine afin de faciliter la tâche des parents.

« *Nous avons la capacité de réduire considérablement le nombre de cas et de décès dus au paludisme et d'accélérer l'élimination de la maladie »,* a déclaré le médecin camerounais Shalom Ndoula, qui a contribué à diriger le déploiement du vaccin dans son pays.

Le vaccin est efficace dans au moins 36 % des cas, selon des chercheurs américains, ce qui signifie qu'il pourrait sauver plus d'une vie sur trois. Bien que le déploiement soit sans aucun doute un soulagement et une bouée de sauvetage, son taux d'efficacité relativement faible signifie qu'il ne s'agit pas d'une « solution miracle », a affirmé Willis Akhwale de l'End Malaria Council Kenya. Pour les médecins, il s'agit d'un outil supplémentaire important dans la lutte contre le paludisme, aux côtés des moustiquaires et des comprimés antipaludiques. L'utilisation des trois ensembles donne potentiellement aux enfants une protection de 90 % contre le paludisme, selon une étude menée au Royaume-Uni.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a approuvé le vaccin, a salué son lancement au Cameroun comme « un moment historique » dans la lutte mondiale contre la maladie transmise par les moustiques. Rappelons qu'une autre avancée a eu lieu au début du mois, lorsque le Cap-Vert est devenu le premier pays d'Afrique subsaharienne en 50 ans à être officiellement déclaré exempt de paludisme par l'OMS. L'Organisation a affirmé que le Cameroun enregistre environ six millions de cas de paludisme chaque année, avec 4 000 décès dans les établissements de santé, pour la plupart des enfants de moins de 5 ans.

Chaque année, 600 000 personnes meurent du paludisme en Afrique, selon l'OMS. Les enfants de moins de 5 ans représentent au moins 80 % de ces décès.

En 2021, l'Afrique représentait 95 % des cas de paludisme dans le monde et environ 96 % des décès qui y sont liés.

Yvette Reine Nzaba

## À VENDRE

Parcelle à vendre à Ouenzé

Zone : 753

Contact : 06 702 12 20

# Publication d'un document synthèse sur l'évolution soixantenaire du développement économique

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a publié un document synthèse de près de 300 pages résumant l'évolution du développement économique, social et environnemental des soixante-cinq années d'existence du Congo.

Depuis la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, suivie de l'accession du pays à l'indépendance le 15 août 1960, la marche du Congo pour la consolidation de sa souveraineté et son développement socio-économique et culturel s'est avérée longue, et parfois émaillée de crises multiformes, mais aussi d'embellies

novembre 2022, devant le Parlement réuni en congrès, en ces termes : «... C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays ».

et à transmettre le flambeau du feu sacré à ceux qui n'ont aucun vécu de cette saga collective. Ce document s'inscrit également dans l'optique de fournir de la matière en vue d'évaluer des politiques publiques. Il présente les évolutions les plus marquantes, en termes de cadre juridique et d'actions phares réalisées durant les soixante-cinq années d'existence de la République du Congo, et en soixante-trois ans d'indépendance, tout en esquisant les perspectives, à travers des thématiques aussi variées que la dynamique agricole, l'éducation, les finances publiques, les infrastructures, la diversification de l'économie, la culture, etc.



diants et à l'ensemble des Congolais, mais aussi éclairer les actions futures, en termes de politiques à mettre en œuvre, en vue du mieux-être de chacun et de tous.

Où s'en procurer ?

**Le document, en distribution gratuite, est disponible :**

1-Au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, 5e étage, département des relations publiques;

2-Au Centre National d'Informations Economiques et de Conseils en Gestion, avenue Charles de Gaulle, derrière la BDEAC, marché plateau ville.



- 1 : Evolution des institutions, administration du territoire et modalités de gestion économique et sociale
- 2 : Dynamique productive et dynamique de croissance
- 3 : Finances publiques, commerce extérieur, secteur financier et inclusion financière
- 4 : Infrastructures et services sociaux de base
- 5 : Education
- 6 : Marché du travail, protection sociale et question du genre
- 7 : Culture, arts et sport
- 8 : Tourisme et environnement
- 9 : Contexte national, international et perspectives de développement

économiques.

L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, lors de son message sur l'état de la Nation, le 28

**Le « Bilan (1958-2023) et perspectives de développement économique, social, culturel et environnemental »,** est une réponse au message du président de la République à saisir les moments importants

**AFBDS**  
AFRICA FINANCE BANKING  
& DIGITALISATION SUMMIT

25 & 26 January 2024  
BRAZZAVILLE

Grand Hotel Kintélé

Host country :



Organisers



Maap

Platinum Partners



Media partners :



Under the high patronage of H.E. Denis Sassou-Nguesso, President of the Republic of Congo, the first Africa Finance, Banking and Digitalisation Summit: AFBDS - CEMAC will be held in Brazzaville on Thursday 25<sup>th</sup> and Friday 26<sup>th</sup> January 2024.

THE THEMES TO BE DISCUSSED :

- Fintech and financial compliance
- Technological innovation
- The challenges of the banking and financial ecosystem in the CEMAC zone.
- Financial inclusion.
- The digitalisation of payments
- The fight against money laundering

AFRICA FINANCE, BANKING  
& DIGITALISATION AWARDS : AFBDA - CEMAC

THE CATEGORIES TO AWARDED :

- Banker of the year in the CEMAC zone
- Bank of the year in the CEMAC zone
- CEMAC Zone finance minister of the year
- CEMAC Fintech of the Year
- CEMAC SME Bank of the Year
- Banking and finance women of the year
- CEMAC Asset Management
- Company of the year

www.afbds.com

Contact : Tél : 068432003.

## NÉCROLOGIE



**Le programme des obsèques de Pascal Mbongolo (La Denda) se présente comme suit :**

**Samedi 27 janvier 2024 :**

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile sis, n°7, rue Vouka à Kinsoundi-Barrage, arrêt Armée du Salut.
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Trinité de Barrage ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé de Loukanga 1 ;
- 16h30 : retour au domicile et fin de la cérémonie.



## JOURNÉE DE LA CULTURE AFRICAINE ET AFRO-DESCENDANTE

Les deux Congo célèbrent ensemble la 5<sup>e</sup> édition

Désignées « Capitale africaine de la culture 2024-2025 » par les Cités et gouvernements locaux unis d'Afriques (CGLUA), Brazzaville et Kinshasa ont commémoré à cette occasion la cinquième Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante (JMCA), le 24 janvier, à Brazzaville.



Le présidium/Adiac

C'est dans la salle de conférence du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (PSD) qu'a démarré la célébration de cette journée solennelle rehaussée entre autres par la présence de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs du Congo, Lydie Pongault, et de son homologue de la République démocratique du Congo, Catherine Kathungu Furaha ; le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé ; le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba ; la directrice générale du Mémorial PSD, Béline Ayessa ; les diplomates accrédités au Congo ; le secrétaire général des Cités et gouvernements locaux unis d'Afriques, Jean Pierre Elong Mbassi ; les représentants des organismes internationaux ; les promoteurs et opérateurs culturels des deux rives ; la société civile ; les élèves et universitaires ; etc.

Décidée par l'Unesco lors de la 40e session de sa conférence générale en 2019, la journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante est devenue, chaque 24 janvier, l'occasion de célébrer les nombreuses cultures dynamiques du conti-

nent africain et des diasporas à travers le monde. Aussi cet événement contribue-t-il à promouvoir le respect de la diversité culturelle, de la créativité humaine, du patrimoine mondial et du dialogue mutuel.

Au plan national, cette 5e JMCA a été placée sous le signe de « La culture africaine comme levier de développement et de paix ». Après le mot de bienvenue par le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, les ministres de la Culture des deux Congo se sont tour à tour exprimées en vue de rappeler à l'assistance le bien-fondé non seulement de la célébration de cette journée, mais surtout de façon conjointe. Pour la ministre Lydie Pongault, l'Afrique, berceau de l'humanité, donc de toutes les civilisations quelles qu'elles soient, a su garder à travers les âges un fond culturel qui a résisté à l'usure du temps. « La culture africaine de laquelle nous nous réclamons est très riche. Des pyramides d'Égypte, au vestige de Tombouctou, au Goa, en passant par les vestiges de Mbanza-Kongo ou par la rigueur du jazz, la culture africaine et ses traces n'ont cessé de subjuguier le monde. À la jeune génération pour qui, par-

fois, les inquiétudes justifiées viennent saper l'espérance de la continuité identitaire africaine consolidée au cours des siècles de rude épreuve, je nous suggère une réappropriation de notre culture



L'assistance/Adiac

au travers de nos traditions orales, nos arts du spectacle, nos rituels, nos connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers... », a exhorté la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs du Congo.

Dans le même ordre d'idées, la

ministre Catherine Kathungu Furaha a rappelé que « nous ne pouvons construire l'Afrique que nous voulons qu'avec la culture, l'art et les patrimoines ». Et d'ajouter : « J'appelle ainsi à tous et à chacun de mutualiser des efforts et énergies intellectuelles pour parvenir à la promotion de la culture africaine comme culture mère de l'humanité afin de permettre sa réappropriation multiforme... »

Au terme des discours officiels, la célébration de cette journée a donné lieu à la présentation inédite du logo « Brazzaville et Kinshasa, capitale africaine de la culture 2024-2025 » par Cel-

sources. S'en sont suivies deux communications : « Contribution des diasporas africaines d'Amérique à la modernité politique, culturelle, scientifique et technologique de l'humanité (du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> S) » et « La piste des caravanes à Brazzaville : histoire et lieux de mémoire » présentées respectivement par Goma-Thethet, professeur titulaire d'histoire contemporaine de l'Afrique et du Congo par Joseph Zidi, maître de conférences d'histoire contemporaine.

La célébration de la 5e Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante s'est close par une visite touristique des officiels allant du port Léon à la

pa Diakese, directrice générale de l'agence créative Power service. Par la suite, la troupe « Le théâtre de trois francs » a présenté sur les planches la pièce « Les panafricains » qui dénonce le colonialisme et laisse entrevoir la restauration de l'Afrique à travers son retour aux

découverte du buste du monument Victor Schœlcher en passant par la visite de la première stèle de la piste des caravanes, précisément au Poste de sécurité publique de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.

Merveille Jessica Atipo

## DIASPORA

## Rodolphe Adada échange avec Jean Théodore Pouaboud

Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France, en présence de Larissa Ondzié, conseillère chargée des Congolais de l'étranger, a reçu le président du Haut Conseil des sages des Congolais de l'étranger, Jean Théodore Pouaboud.

Le bureau de sages des Congolais de l'étranger a signé sa rentrée solennelle par la réception du 24 janvier à la chancellerie du Congo en France, un mois après sa mise en place par Jules Moussabou, premier secrétaire du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles.

Pour Jean Théodore Pouaboud, avec une profonde humilité et une immense gratitude, cette rencontre était nécessaire. Elle lui a permis non seulement de présenter son bureau, mais également de s'engager inlassablement « pour le bien-être, la compréhension mutuelle et la prospérité de nos compatriotes disséminés à travers le monde », a-t-il confié. Il a réaffirmé, au nom des interlocuteurs de l'ambassadeur, que le Haut Conseil des sages a la responsabilité de maintenir les liens culturels, de transmettre la sagesse des ancêtres et de contribuer à l'épanouissement de la diaspora congolaise. Etant encore dans la période des vœux de l'année naissante, la rencontre s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Marie Alfred Ngoma



Le Haut Conseil des sages des Congolais de l'étranger à l'ambassade du Congo en France, le 24 janvier 2024/DR

## VIE DES PARTIS

## Ensemble pour la République demande la libération de Salomon Idi

Dans une interview accordée le 23 janvier, à la radio onusienne, le président fédéral d'Ensemble pour la République au Maniema, Amuri Manusura, a plaidé pour la libération du conseiller politique Salomon Idi Kalonda, qui a été élu député provincial à l'issue des élections du 20 décembre 2023.

Amuri Manusura, également deuxième suppléant de Salomon Idi Kalonda, a fait savoir que l'élection de ce dernier qui croupit à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa, témoigne de la confiance placée en lui par la population du Maniema. « C'est un sentiment de satisfaction. Cela prouve à suffisance que M. Salomon Idi Kalonda est un homme honnête, intègre. Raison pour laquelle la population du Maniema place sa confiance en lui, malgré son absence sur le terrain. Il est emprisonné mais la population l'a choisi comme son défenseur, son modérateur et celui qui va plaider pour elle au Maniema », a souligné le président fédéral d'Ensemble pour la République.

Selon lui, en effet, la place de Salomon Idi Kalonda n'est pas en prison, mais plutôt à l'hémicycle de l'Assemblée provinciale du Maniema. « Nous demandons aux autorités de la République et à la justice, de libérer M. Salomon Idi, il n'a aucun problème et il ne cesse de clamer son innocence. La population de Maniema a besoin de le voir siéger comme député et plaider pour sa cause », a-t-il dit sur les ondes de Radio Okapi. Salomon Idi Kalonda, incarcéré



Salomon Idi, en tenue de prisonnier, et ses avocats/DR

à la prison militaire de Kinshasa, est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat et d'avoir tissé des liens avec le Rwanda pour déstabiliser

le pays. L'appel de son parti politique est intervenu au lendemain de la proclamation des résultats provisoires des élections

législatives provinciales par la Centrale électorale. Mais déjà, son parti politique et des organisations de défense des droits

**« Nous demandons aux autorités de la République et à la justice, de libérer M. Salomon Idi, il n'a aucun problème et il ne cesse de clamer son innocence. La population de Maniema a besoin de le voir siéger comme député et plaider pour sa cause »**

de l'homme avaient alerté sur la dégradation de son état de santé. Il avait, d'ailleurs, sollicité l'évacuation pour des soins appropriés. « Il est urgent que la Cour autorise Salomon Idi Kalonda d'aller se faire soigner à l'étranger comme l'a recommandé son médecin traitant », avait, en son temps, souligné le parti Ensemble pour la République.

Le porte parole du président Moïse Katumbi, Francis Kalombo, avait affirmé que chaque jour qui passe, la santé de leur camarade ne faisait que se détériorer. « Vous le savez, le ministère public lui-même avait ordonné son hospitalisation. Ils ont même demandé qu'il y ait des médecins qui l'ont même expertisé. Vingt médecins sont venus l'examiner et tous, étaient tombés d'accord que sa situation nécessite une prise en charge spéciale. Aujourd'hui, nous sommes en train de déplorer cette façon de faire les choses. Salomon est privé de tout. Même de visites », avait-il indiqué. Pour Francis Kalombo, Ensemble pour la République continue non seulement à clamer l'innocence du conseiller spécial de Moïse Katumbi, mais aussi à qualifier son procès de politique.

Lucien Dianzenza

## AFRIQUE

## Les huit champions de la croissance en 2024 et 2025

Selon les projections de la Banque mondiale de ce début d'année, le monde devrait enregistrer une croissance de 2,4% en 2024, contre 2,6% en 2023. Les régions Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Afrique du Nord devraient afficher respectivement des croissances de l'ordre de 3,8% et 3,5% en 2024. Toutefois, ces moyennes cachent des divergences régionales importantes. Huit pays du continent devront afficher des taux de croissance de 6% et plus en 2024 et 2025.

La croissance de l'économie mondiale devrait marquer le pas à 2,4% en 2024 avant de remonter à 2,7% en 2025, selon la Banque mondiale. En cause, plusieurs facteurs, estime le rapport « Perspectives économiques mondiales ». Il cite l'« intensification des conflits, volatilité accrue des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, affaiblissement de la demande extérieure, resserrement des conditions financières et catastrophes naturelles liées au changement climatique [...] A court terme, la croissance restera faible et laissera de nombreux pays en développement - en particulier les plus pauvres - en butte à des niveaux de dette paralysants et avec près d'une personne sur trois en situation de précarité alimentaire ». C'est le cas de nombreux pays africains dépendant des exportations de matières premières, très endettés et dépendants des importations de produits agricoles et alimentaires. Ces pays devraient faire face à des coûts d'emprunt élevés à cause des taux d'intérêt mondiaux relevés.

Conséquence, la croissance restera relativement faible en Afrique, par rapport

aux potentialités et aux attentes d'une croissance forte, créatrice de valeur et d'emplois. Ainsi, au niveau de l'Afrique subsaharienne, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait ressortir à 3,8% en 2024, puis à 4,1% en 2025. Quant aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, la croissance de devrait remonter à 3,5% en 2024 et se maintenir à ce niveau en 2025. Cependant, ces moyennes cachent des divergences importantes. En effet, deux pays africains vont enregistrer des PIB en baisse. Il s'agit de la Guinée équatoriale dont le PIB devrait baisser de -6,1% en 2024 et -3,9% en 2025, et du Soudan, pays frappé par une guerre civile et qui devrait voir sa richesse créée s'amincir de -0,6% en 2024, avant de stagner en 2025 (+0,2%). En dehors de ces deux pays, tous les autres du continent vont créer de la richesse en 2024 et 2025. Certains pays vont mieux se comporter que d'autres. Ainsi, seize pays du continent vont enregistrer des taux de croissance supérieurs à 5%. Huit d'entre eux vont enregistrer des taux de croissance supérieurs à 6% aussi bien 2024 qu'en 2025.

Noël Ndong

## ATAQUES EN MER ROUGE:

## Pression sur les ports africains

Les attaques des rebelles houthis du Yémen contre des navires marchands en mer Rouge se poursuivent. Elles visent une route qui représente environ 15 % du trafic maritime mondial et constitue un canal vital entre l'Europe et l'Asie.

Des centaines de grands navires ont dévié leurs trajectoires autour de la pointe Sud de l'Afrique. Les conséquences se font déjà sentir dans certains ports africains. Cette augmentation du trafic maritime crée des débuts de congestion dans les ports dits de soutage où les navires viennent se ravitailler en mazout lourd, nécessaire à leur propulsion. La demande de combustible de soute a augmenté dans les ports de l'île Maurice, des îles Canaries et d'Afrique du Sud. Le prix de l'hydrocarbure, livré au Cap, a augmenté de 15 % - pour atteindre près de 800 dollars par tonne métrique. Pas de problème de blocage des ports pour l'instant, explique Raj Mohabeer, responsable de la sécurité maritime à la Commission de l'océan Indien, mais la situation pourrait se dégrader.

« On sait qu'il y a un peu de difficulté dans le port de Durban. Ce changement de route des bateaux aura certainement beaucoup d'impact dans la zone. Par exemple, avec le nombre croissant de vraquiers et de pétroliers, il y aura peut-être des risques de pollution marine et autres qui vont augmenter. Peut-être que tout le monde pensait que ces attaques ne seraient pas persistantes. Or, à la lumière de ce que l'on constate, c'est quelque chose qui ne va pas se terminer si tôt et c'est là où l'on est en train de réfléchir sur quelles suites on pourrait

donner », a-t-il expliqué. Et quelles suites pour contrer les attaques de la piraterie au large de la Somalie, par exemple ? Il y en a eu au moins quatre, contre des navires de commerce, depuis fin novembre dernier.

Les frappes américano-britanniques contre les rebelles houthis du Yémen, lancées mi-janvier, ont marqué une brusque escalade en mer Rouge, théâtre d'attaques à répétition de ces insurgés pro-Iran contre des navires marchands présumés « liés à Israël ». Les rebelles disent mener leurs attaques en « solidarité » avec les Palestiniens à Gaza, en proie aux bombardements israéliens depuis l'attaque du Hamas, le 7 octobre 2023. Les attaques en mer Rouge et dans le golfe d'Aden ont contraint des armateurs à suspendre le passage sur cette voie de transit cruciale représentant jusqu'à 12% du commerce mondial. De nombreuses grandes compagnies pétrolières (BP, Shell, QatarEnergy) et de transport maritime (MSC, Maersk, Hapag-Lloyd, CMA CGM...) ont déjà décidé ces dernières semaines d'éviter la mer Rouge jusqu'à nouvel ordre. Le grand transporteur maritime japonais Nippon Yusen (NYK Line) a également confirmé cette semaine qu'il suspendait complètement le transit de ses cargos par la mer Rouge.

N.Nd.

## CONTRATS CHINOIS

## Des fonds affectés directement au désenclavement des provinces

Après des âpres renégociations avec la partie chinoise, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a assuré, le 20 janvier dernier, sur une solution financière prometteuse. La renégociation du contrat « Mines contre infrastructures » a franchi la barre de 7 milliards de dollars américains.

Si la précision présidentielle passe pour l'une des annonces fortes lors du discours d'investiture, la problématique tourne aujourd'hui sur les principaux animateurs politiques à sélectionner pour réussir le projet après le gouffre financier des cent jours du premier mandat. En effet, ce second va démarrer très rapidement avec des projets d'envergure visant les infrastructures de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le président Félix Tshisekedi. La renégociation des contrats « mines contre infrastructures » devrait atteindre vraisemblablement un montant global de 7 milliards de dollars américains. Si le président de la République s'est

livré à quelques confidences, sans plus, le débat reste entier sur les avancées réelles de ces renégociations. Juste avant les élections, le gouvernement a confirmé la volonté d'impulser le développement des 145 territoires en implémentant des projets du programme sino-congolais partout au pays,

mi les axes prioritaires de ce second mandat, les projets à initier vont bénéficier de ces fonds bientôt disponibles. « La solution en terme des financements vient d'être rendu possible, notamment grâce à l'affectation prochaine des fonds issus de l'enveloppe obtenue dans le cadre de la

Tshisekedi.

Pour nombre d'observateurs, bien des questions restent sans réponses. Il y a notamment le sort du programme des 145 territoires qui a démarré avec l'exécution de deux volets, d'une part, la construction, la réhabilitation et les équipements, et d'autre part, la réhabi-

universelle, il y a eu aussi une ferme volonté de réduire les inégalités spatiales, de redynamiser les économies locales et de transformer les conditions et le cadre de vie de la population congolaise vivant dans les zones jusque-là mal desservies par les infrastructures et services sociaux de base. « Il ne faudrait pas passer d'un projet à un autre sans une évaluation rigoureuse par des services indépendants », met en garde un expert qui a requis l'anonymat. Pour l'heure, les derniers chiffres officiels indiquent un taux d'exécution satisfaisant pour la phase 1 du Programme de développement des 145 territoires.

Laurent Essolomwa

**La nouvelle enveloppe financière servirait au désenclavement de la RDC. Classés parmi les axes prioritaires de ce second mandat, les projets à initier vont bénéficier de ces fonds bientôt disponibles.**

des projets qui évolueront par phase.

En clair, la nouvelle enveloppe financière servirait au désenclavement de la RDC. Classés par-

renégociation du projet *Sicomines* et qui devrait atteindre un montant global de 7 milliards de dollars américains », a assuré le président

litation et l'entretien des routes de desserte agricole. Outre la réduction des inégalités comme la gratuité de l'enseignement primaire et la couverture santé

## SOUTIEN À LA VISION DE FÉLIX TSHISEKEDI

## Une plateforme politique «Pacte pour un Congo retrouvé» voit le jour

L'alliance politique dénommée «Pacte pour un Congo retrouvé» (PCR) a été officiellement présentée à l'opinion, le 23 janvier à Kinshasa, par Vital Kamerhe, Jean-Lucien Bussa, Julien Paluku et Tony Kanku Shiku.

La plateforme entend apporter au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, un soutien nécessaire à l'accomplissement de sa vision de faire de la République démocratique du Congo un État plus fort et plus uni au cœur de l'Afrique. Ses initiateurs justifient leur démarche politique par le souci de participer à la consolidation, autour de Félix Tshisekedi, «d'une majorité parlementaire confortable par le nombre d'élus qui la constituent et la portée des idées ainsi que la force de ses actions».

Le PCR revendique 231 élus, dont 101 députés nationaux et plus de 120 députés provinciaux.

Jules Tambwe Itagali

## MINES

## Les titulaires des carrières sommés de déposer leurs preuves de paiement au guichet de la Gombe

Dans un communiqué signé le 18 janvier par son directeur général, Popol Mabolia, le cadastre minier révèle que sauf erreur ou omission de sa part, les paiements des droits superficiels pour l'exercice passé n'ont pas été retracés à la date du 31 décembre 2023 par ses services financiers.

C'est dans l'optique de recouvrer les dûs que le cadastre minier a exigé aux titulaires des droits miniers et des carrières listés de déposer, endéans quarante-cinq jours de la publication du communiqué, les preuves de paiement originales à son guichet de la Gombe. Le cadastre minier menace, par ailleurs, de déchoir de leurs droits, conformément à l'article 287 du Code minier, tous les titulaires non en règle, au cas où cet ultimatum ne serait pas respecté.

L.D.

## INVALIDATION DE 82 CANDIDATS DÉPUTÉS NATIONAUX

## L'Asadho exhorte la justice à la transparence

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a demandé à la justice de communiquer sur l'évolution du dossier d'invalidation des candidats députés nationaux, sans pour autant violer le secret de son instruction.



Jean-Claude Katende

Le président de l'Asadho a indiqué que le procureur général chargé du dossier des candidats aux législatives fraudeurs, corrupteurs et détenteurs illégaux des dispositifs électroniques de vote ou machines à voter devrait informer régulièrement le peuple congolais sur ce qui se fait, sans pour autant violer le secret du dossier. Mais, face au silence qui couvre ce

dossier depuis l'invalidation de ces candidats par la Centrale électorale et la saisine de la justice, Jean-Claude

**«La justice devrait aider le pays à s'améliorer»**

Katende avertit que ce dossier risque de se terminer sans que personne n'ait été sanctionnée, comme on l'a vu avec d'autres dossiers.

«La justice devrait aider le pays à s'améliorer», a-t-il fait savoir sur son compte Twitter. Il est, en effet, rappelé que tous les candidats invalidés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ont été interdits de sortir du pays. Le procureur général près la Cour de cassation a adressé une correspondance à la Direction générale des migrations, l'enjoignant de prendre des dispositions nécessaires pour interdire la sortie du territoire national à tous les quatre-vingt-deux personnes concernées par la décision d'invalidation de la Céni. Le procureur général a également demandé à la Centrale électorale de lui transmettre tous les rapports ayant prévalu à l'invalidation de ces candidats fraudeurs. Ceci, en vue de permettre au ministère public d'entreprendre les investigations sur les faits répressifs qui découleraient de ces rapports.

Lucien Dianzenza

CAN 2023

## Les «Lions Indomptables» retrouvent du mordant

Les «Lions Indomptables» du Cameroun ne meurent jamais, ils ont remonté deux buts dans une fin de match complètement folle contre la Gambie (3-2) pour se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), mardi à Bouaké.

« Cela fait partie de notre ADN, nous sommes comme ça », sourit Rigobert Song, dont l'équipe retrouvera un vieil adversaire, le Nigeria, en 8es de finale, le 27 janvier à Abidjan, grâce à sa deuxième place arrachée pour avoir marqué plus de buts que la Guinée, 3e (cinq buts contre deux). Et ces buts ont emporté les dernières minutes dans un tourbillon. « On est passé par toutes les émotions, mais on sait que les Camerounais, on ne lâche rien jusqu'à la fin », a raconté Christopher Wooh, élu homme du match et buteur du 3-2, d'un imparable coup de tête (90e+1min).

Avant cet ultime coup de

théâtre, les deux premiers buts de ce festival ont fait frémir le stade : un centre en profondeur de Georges-Kevin Nkoudou prolongé adroitement de la tête par Karl Toko-Ekambi (56e min) pour l'ouverture du score du Cameroun, puis la volée en équilibre d'Abie Jallow (72e), totalement oublié par la défense camerounaise, à la grande joie d'un public ivoirien largement pour les Gambiens.

A la 85e minute, Ebrima Colley, co-équipier de Ganyou à Berne, donnait aux Scorpions la possibilité d'accrocher l'une des places de meilleurs troisièmes, alors que les Camerounais se rapprochaient de la porte de sortie.



Christopher Wooh, buteur dans les arrêts de jeu, envoie le Cameroun en 8es de finale / Kenzo Tribouillard - AFP



Abie Jallow avait égalisé d'une belle manière pour la Gambie qui est éliminée après une belle sortie / Kenzo Tribouillard - AFP

Mais le malheureux défenseur, James Gomez, a marqué contre son camp sur un centre du Montpelliérain Enzo Tchato (87e min), brisant le rêve des Gambiens, qui avaient traversé tout le stade pour aller fêter avec leurs supporters le but du 2-1, un instant plus tôt.

Même après le but de Wooh, les «Scorpions» ont failli revenir à 3-3 dans les dernières secondes (90e+5min), mais la VAR a vu la main «maradonesque» utilisée par Ebrima Colley pour marquer.

### Onana sur le banc

Les Lions ont donc sauvé leur place au deuxième tour malgré l'ambiance tendue dans leur bunker de l'hôtel à Yamoussoukro, entre la soufflante du président de la Fédération, Samuel Eto'o, dans les vestiaires après le premier match contre

la Guinée (1-1), et la nouvelle affaire André Onana.

Autorisé à arriver en retard et à manquer le premier match, le gardien de Manchester United avait joué contre le Sénégal sans rien pouvoir faire (3-1). Contre la Gambie, il a de nouveau laissé la cage à Ondoa, qui a été brillant devant Ali Sowe (6e et 70e min), Yankuba Minteh (35e min) ou Musa Barrow (38e), son plus bel arrêt du match. Sans lui, le Cameroun a enfin gagné...

Une autre compétition commence maintenant avec les matches à élimination directe. Gare au formidable sens de la compétition des quintuples champions d'Afrique, en 2017 déjà, ils étaient passés de justesse, semblaient faibles, et avaient remporté leur cinquième étoile continentale.

Camille Delourme avec AFP

## L'Angola et le Burkina Faso en 8<sup>es</sup> de finale

L'Angola s'est qualifiée pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en battant le Burkina Faso, 2-0, également qualifié, mardi, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

Les Angolais finissent premiers du groupe D avec 7 pts et peuvent espérer affronter un adversaire plus abordable en huitièmes de finale. Les Burkinabè, deuxièmes, et la Mauritanie, parmi les meilleurs troisièmes, sont également qualifiés.

Mabululu a inscrit le but des «Palancas Negras» (les Antilopes noires) en coupant de la tête un coup franc de Fredy à la 36e minute.

L'attaquant avait déjà permis à son équipe d'égaliser contre l'Algérie lors de la première journée (1-1). Les Angolais avaient ensuite battu la Mauritanie 3-2.

En fin de match, Zini a profité d'une frappe de Bela non captée par le gardien burkinabè pour pousser le ballon au fond des filets et assurer définitivement le succès angolais (90e+3min).

AFP

L'Angola de Gilberto et le Burkina d'Ouadrego sont qualifiés pour les 8<sup>es</sup> de finale / Issouf Sanogo-AFP



## CAN 2023

## La Mauritanie entre dans l'histoire, l'Algérie rentre à la maison

L'Algérie est éliminée au premier tour de la Coupe d'Afrique pour la deuxième fois consécutive, par la Mauritanie (1-0), qui a remporté mardi à Bouaké la première victoire de son histoire dans la compétition et verra les 8<sup>e</sup> de finale.

Mardi soir, à Bouaké, Mauritaniens sont entré dans l'histoire. Ils ont remporté, face aux Fennecs, leur première victoire dans une Coupe d'Afrique des nations. Et se qualifient pour les 8<sup>e</sup> de finale, après des éliminations en poules lors des éditions 2019 (2 nuls, 1 défaite) et 2021 (3 revers).

A rebours de cette progression notable, les champions d'Afrique 2019 sombrent enchaînent un troisième camouflet après les éliminations au premier tour de l'édition 2021 et en barrages du Mondial 2022, avec le but de Toko-Ekambi à Blida.

En Côte d'Ivoire, l'Algérie aura d'avantage marqué les esprits par le comportement de ses supporters, influenceurs et dirigeants que par sa qualité de jeu : deux nuls, 1 défaite, une équipe déclinante et sans idée, parfois sans réussite également, et un sélectionneur sans solution.

En pré-retraite en Arabie Saoudite, Riyad Mahrez cristallise beaucoup de déception et de frustration, mais le problème est bien plus large. La stratégie fédérale de récupérer les binationaux formés en France (Ounas, Aouar) atteint



La Mauritanie de Gassama a terrassé l'Algérie de Belaili (Kenzo Tribouillard/AFP)

ses limites et ne masque pas le déclin des clubs algériens et la médiocrité du championnat local.

Artisan du succès de 2019, Belmadi n'a pas su régénérer son groupe, clairement en fin de cycle, malgré le potentiel évident de quelques joueurs comme Amoura.

Sur le banc adverse, le coach Amir Abdou a refait le coup de 2022 avec les Comores, arrachant la qualification au dernier match après deux défaites initiales.

A Yaoundé, son équipe avait fait tomber le Ghana (3-2), à Bouaké, il a accroché un autre géant d'Afrique à son palmarès.

Le Marseillais s'est fait peur jusqu'au bout, sur la seule faute de main de Niasse (90e+5), et a souffert que son équipe ait manqué des balles de K.-O. par AK47 (55e) au bout d'une série de dribbles ou une frappe de Papa Ibnou Ba sur la barre (85e).

Mais tout son groupe a explosé de joie au coup de sifflet final, à la grande joie de public ivoirien qui avait pris le parti de son équipe.

Cette CAN aura en tous cas offert un nouvel héros au peuple mauritanien : Yaly Dellahi, il est capitaine, défenseur, et sociétaire d'AL Hedood, en Irak. C'est lui qui a marqué le but que l'on racontera longtemps aux enfants à Nouakchott ou Nouadhibou. Profitant d'une frappe contrée détournée dans ses pieds par Mohamed Tougai, il a trompé Anthony Mandrea (37e).

Le gardien de Caen a pourtant longtemps retardé l'échéance face à Souleymane Anne (14e), Aboubakary Koita «AK47» (45e+3) ou encore une tête de Dellahi (49e) Aboubakar Kamara (82e).

Car les Mourabitounes ont mérité leur succès. Ils ont retenu les leçons de leurs bons matches précédents, où ils s'étaient fait contrer après avoir fait jeu égal avec le Burkina Faso (1-0) et l'Angola (3-2).

Cette fois ils ont contré intelligemment, et défendu féroce-ment, sans sautes de concentration.

Camille Delourme avec AFP

Le Sénégal bat la Guinée, les deux équipes qualifiées pour les 8<sup>es</sup> de finale

Le Sénégal, déjà qualifié, a été bousculé mais a fini par s'imposer 2 à 0 face à la Guinée qui l'accompagnera en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), au terme d'un match terne, mardi à Yamoussoukro.

Auteur d'un sans-faute dans le groupe C, le Sénégal, champion en titre, finit premier avec 9 points devant la Guinée (4 pts) et le Cameroun (4 pts) qui est venu à bout de la Gambie (3-2), lors du deuxième match disputé en simultanément.

Les deux équipes ont eu du mal à entrer dans le match, entre le champion en titre, déjà qualifié, et la Guinée qui n'avait besoin que d'un match nul pour accéder au deuxième tour. Mais peu à peu, l'enjeu de la première place du groupe, synonyme d'un huitième de finale potentiellement plus facile, a mis du sel dans ce duel entre voisins et la tension est montée d'un cran entre les vingt-deux acteurs, obligeant l'arbitre à distribuer des cartons.

Abdoulaye Seck a lancé le Sénégal en reprenant un coup franc de Krépin Diatta (61e min) avant que Iliman Ndiaye ne double la mise dans le temps additionnel (90e min).

AFP



Troisième succès en trois matches pour le Sénégal, vainqueur de la Guinée / AFP

## REMERCIEMENTS

Les familles LOBOKO-BABACKAS, GNALABEKA, GNANDZOHO, Monsieur Edouard EBOUKA-BABACKAS, ses enfants Wilfrid BABACKAS, Ingrid EBOUKA-BABACKAS, Tania EBOUKA-BABACKAS et Valéry BABACKAS,

### Remercient

Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat et son épouse Madame Antoinette SASSOU-N'GUESSO, le Premier ministre, les membres du Gouvernement, les membres des autres institutions constitutionnelles, l'archevêque de Brazzaville, les amis et connaissances, pour l'Assistance, l'Amitié, et l'Affection témoignées, lors du décès de leur fille, épouse et mère, madame Marie Julienne EBOUKA-BABACKAS, née ETOUM-BALONGA survenu le dimanche 10 décembre 2024 à Brazzaville.

Ne pleure plus si tu m'aimes !  
Si tu savais le don de Dieu et ce qu'est le ciel !  
Essuie tes larmes et ne pleure plus, si tu m'aimes.

**Saint Augustin**



## REMERCIEMENTS

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, et la famille Mbembé remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés lors du décès de leur oncle, papa, frère, fils et neveu, Jean Bassiba « Ma Bantsimba » ou « Ma Bat », ex-joueur de Kotoko de Mfoa et des Diables Noirs.

L'inhumation a eu lieu le 13 janvier, au village Mayamba (Yanga), district de Boko, dans le département du Pool.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



## NÉCROLOGIE

Les familles Ngambion Pascal, Ebelebe Sébastien, Tsaba Alphonse et Onga ont la profonde douleur d'annoncer aux peuples tékés, notables, dignitaires et sages, aux cours loyales de Loango, du Gabon et de la RDC, ainsi qu'aux hautes autorités nationales, le décès du dignitaire Ngambien, de son vrai nom Onga Robert comme sous le nom de Mpiola "La fleur" ancien agent de la direction des examens et concours (DEC), décès survenu le mardi 9 janvier 2024 à l'hôpital Pierre Mobengo.

La veillée se tient sur la rue Bonga, croisement avenue Reine Ngalifourou à Ouenzé.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement



## IN MEMORIAM



25 janvier 2023 - 25 janvier 2024, un an déjà depuis qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui papa Casimir Foukou Ngouaka.

En cette date de triste anniversaire, la famille Foukou, te témoigne une fois de plus son amour et continue à prier pour le salut de ton âme.

À cet effet, une messe d'action de grâce sera dite, le 25 janvier 2024 à 12h 15 en la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

## CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL DE KENPÔ

## 380 athlètes y ont participé

La Ligue interdépartementale de kenpô du Kouilou et Pointe-Noire a organisé récemment dans cette ville son premier championnat, cinq mois après sa restructuration en août 2023, a indiqué Stany Auguste Cardin Makoma Matondo, président de cette ligue, au cours d'un entretien avec Les Dépeches de Brazzaville.

Le championnat a regroupé 380 athlètes qui se sont mesurés autour de cinq styles de combat dont le kata, le kenpô-self-défense, la soumission et le knock-down, sous la supervision du nouveau président, Stany Auguste Cardin Makoma Matondo.

A l'issue de la compétition qui s'est tenue sans incident majeur et en présence des directeurs départementaux des Sports des départements du Kouilou et de Pointe-Noire, 60 athlètes de 26 clubs ont été qualifiés pour le championnat national qui aura lieu en août prochain, à Brazzaville.

Notons que le kenpô est un art martial qui regroupe plusieurs styles de combat, à savoir, le kata, le semi-kenpo, le knock-down, le kenpô self-défense. D'où la possibilité d'affiliation des clubs de boxe et de karaté à cette ligue. Ces styles de combat, soulignons-le, se pratiquent par catégories d'âge et de poids.

A la fin de la compétition, trois meilleurs clubs se sont distingués.

- 1<sup>er</sup> : Okinawa kenpô avec quinze médailles dont neuf en or, cinq en argent et une en bronze.

- 2<sup>e</sup> : Elites Kenpô avec six médailles, à savoir trois en or et trois autres en argent. -



Stany Auguste Cardin Makoma Matondo, président de la Ligue interdépartementale de Kenpô Adiac

-3<sup>e</sup> : Den-to-do avec cinq médailles, soit deux en or et trois en argent.

Précisons que le nouveau président de la Ligue interdépartementale est un pratiquant de la discipline qui a pris sa retraite sportive précipitamment, en 2022,

pour sauver cet art qui battait de l'aile à Pointe-Noire. «Face au danger que présentait notre art à Pointe-Noire et surtout le comportement des anciens dirigeants, je n'ai pas hésité de plier mon kimono pour gérer la Ligue», a affirmé Stany Auguste Cardin Makoma

Matondo. Il connaît les problèmes du kenpô et entend relever ce défi avec force et dynamisme. « Notre ambition est d'occuper le premier podium au championnat national. Nous n'irons pas Brazzaville pour jouer les seconds rangs, notre objectif est

fixé et je crois à la compétence de mes athlètes. Je vais emmener ma ligue au haut niveau », a-t-il dit.

Le président de la Ligue a souligné que certains défis à relever nécessitent la contribution de la jeunesse et si elle n'est pas responsable, rien ne pourra être réalisé. « Notre vision pour la jeunesse est de l'aider à construire l'avenir et les arts martiaux contribuent efficacement à l'éducation lorsque l'école, les parents même l'église ont raté. Les arts martiaux sont là pour relever les murs », a-t-il expliqué. Stany Auguste Cardin Makoma Matondo a lancé un appel aux jeunes filles de s'intéresser à la pratique du kenpô, un art qui assure le développement de la force physique et la maîtrise de soi. « Les filles sont actuellement minoritaires dans nos clubs par manque d'information. Toutefois, je voudrais rassurer les parents d'encourager les filles à pratiquer notre art. J'ai garanti les garde-fous partout dans les clubs pour la sécurité des filles dans tous les contours », a dit Stany Auguste Cardin Makoma Matondo.

Charlem Léa Itoua

## APPEL À CANDIDATURES

## Un concours de poésie pour les francophones

Auteur ou autrice de poésie ou encore éditeur(rice) sont invités à participer à la quatrième édition du Prix francophone international du Festival de la poésie de Montréal en soumettant leur candidature.

Le festival sera organisé en partenariat avec plusieurs institutions reconnues de la Francophonie. Les candidats ont jusqu'au 12 février 2024 pour soumettre leur candidature et avoir plus d'informations à l'adresse suivante : <https://www.festivaldelapoesiedemontreal.com/fr/prix>. Le concours se tiendra du 26 mai au 2 juin 2024 à Montréal.

Le ou la candidate doit être citoyen d'un des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie et avoir publié cinq titres au moment du dépôt de sa candidature (ces titres doivent être mentionnés dans la notice biobibliographique). Il doit déposer un exemplaire en format PDF via le formulaire, ainsi qu'une notice biobibliographique. L'œuvre soumise doit être une création en langue française et avoir été publiée entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023, parue dans l'un des pays ou des communautés membres de l'Orga-

nisation internationale de la Francophonie.

Le recueil doit être en format PDF, doit avoir une courte biobibliographie du candidat avec la liste d'au moins cinq de ses titres de poésie publiés par des maisons d'édition reconnues. Un éditeur ou une autrice peut soumettre plusieurs recueils, à condition de créer une nouvelle fiche d'inscription pour chacun des ouvrages. Chaque année, le festival décerne un Prix littéraire et récompense un auteur ou une autrice francophone pour un recueil poétique. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public à la poésie actuelle des pays et communautés de la Francophonie, d'encourager le renouvellement de la langue française par une création poétique ouverte à la diversité culturelle ; stimuler les échanges et susciter les rencontres entre les poètes et tous leurs publics à travers le monde francophone ; augmenter la présence du livre de poésie numérique dans les

boutiques en ligne ; concourir à la découverte de la poésie francophone. Le festival regroupe tous les genres de poésie, près de deux cents poètes et une quarantaine d'activités présentées à travers la ville de Montréal.

Signalons que le concours se déroule en trois étapes : la première sélection consiste à divulguer le jour de la Francophonie, le 20 mars 2024 (vingt titres) ; la seconde sélection (dix titres) à la troisième semaine d'avril 2024. Le nom du lauréat sera dévoilé pendant le festival. Le Prix francophone international du festival de la poésie de Montréal a été créé en 2020. Il récompense une œuvre poétique par la qualité de ses recherches formelles et thématiques.

#### une compétition dédiée aux jeunes cinéastes

Le festival international du film documentaire Millenium lance un appel à candidatures aux jeunes réalisateurs et réalisatrices sortis des

écoles du cinéma qui ont des projets du film documentaire de participer à la 16<sup>e</sup> édition de ce festival qui se déroulera du 15 au 22 mars prochain à Bruxelles, en Belgique.

Les inscriptions se font jusqu'au 5 février. Le projet à présenter doit être le premier ou deuxième film documentaire du réalisateur. L'envoi se fait via ce lien : <https://forms.gle/RVJd1PhvEoZFH3op9>. Les projets sélectionnés seront présentés aux différents décideurs, producteurs et diffuseurs du monde du cinéma lors du forum de pitching qui aura lieu le 14 mars 2024. Les films choisis bénéficieront d'un soutien des partenaires pour le développement et la postproduction. Les prix seront attribués aux trois meilleurs projets, à savoir 1<sup>er</sup> prix : 5000 euros cash pour le développement du projet sera octroyé par la RTBF ; le 2<sup>e</sup> prix : 2000 euros en services de postproduction, prix du studio Triangle 7. Le 3<sup>e</sup> prix : 2000 euros en services de postproduction,

prix du studio Chocolat Noisette. Le festival met en avant des films dont les thèmes sont liés aux grands enjeux et objectifs du XXI<sup>e</sup> siècle, adoptés en l'an 2000 par les Nations unies et qui reflètent les rêves et les ambitions de l'humanité pour un monde plus juste et équitable.

Depuis sa création en 2009, le festival international du film documentaire Millenium soutient les jeunes créateurs dans la réalisation de leurs œuvres, et ce, à travers plusieurs axes. Les jeunes sont les premiers concernés par les grands enjeux du millénaire. Le festival est un événement international majeur qui se déroule chaque année à Bruxelles et propose le meilleur du documentaire international, une sélection inédite de films du monde entier ainsi qu'une programmation belge des plus exigeantes. Il présente chaque année, au mois de mars, plus de 80 films issus des quatre coins du monde.

Rosalie Bindika

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

# Le commandement mène une analyse prospective pour mieux planifier les actions de terrain

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a lancé le 24 janvier à Brazzaville la conférence de planification des activités pour l'année 2024.

La réunion annuelle de trois jours regroupe les commandants organiques (état-major général, terre, mer, air, écoles, logistiques et renseignements) et opérationnels, commandants des zones militaires de défense 1 et 9 des FAC. Elle a pour but principal d'examiner et de valider les documents recteurs de programmation des activités des FAC pour l'année 2024 et sera mise à profit pour mieux s'approprier les orientations et directives des échelons supérieurs, et de mettre en cohérence les actions des responsables des FAC avec celles des acteurs essentiels de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale.

Dans son allocution d'orientation, Guy Blanchard Okoi, comme suite à la démarche programmatique des activités des FAC, a précisé que l'agenda de la présente conférence de planification tend à mettre à la disposition des chefs de commandements centraux



La photo souvenir après l'ouverture de la conférence/Adiac

les éléments de discussion, d'échange et d'information afin de formaliser et de s'approprier ensemble et au même moment les documents recteurs de pla-

nification de l'action collective pour l'année 2024.

Il sied de noter que la conférence annuelle de planification des activités des FAC 2024

se déroule sur quatre centres d'intérêt : l'analyse prospective de l'environnement sécuritaire intérieur et extérieur, dans lequel va s'inscrire l'action des

FAC en 2024 ; l'échange d'informations et d'expériences sur les problématiques majeures visant à améliorer la coordination et la cohérence des actions de pilotage et de suivi-évaluation au sein de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale ; le dialogue interne de contribution participative à la formalisation et à l'assimilation des instructions particulières, de mise en œuvre des activités des domaines majeurs de responsabilité des FAC ; la diffusion et l'appropriation du nouveau plan d'action triennal 2024-2026 du chef d'état-major général des FAC.

Cette conférence est un moment d'échange et de dialogue fécond entre le chef d'état-major général des FAC et ses grands subordonnés. Elle s'inscrit dans une logique d'optimisation du travail et d'amélioration des performances, en adéquation avec les exigences de la gestion axée sur les résultats.

Guillaume Ondze

**Cette conférence est un moment d'échange et de dialogue fécond entre le chef d'état-major général des FAC et ses grands subordonnés. Elle s'inscrit dans une logique d'optimisation du travail et d'amélioration des performances, en adéquation avec les exigences de la gestion axée sur les résultats**

## CHRONIQUE

## Evocation : ce jour-là...

Des pages de photos éclairées de récits poignants ! Rodrigues Okson Oko (1) n'a pas lésiné sur le silence du regret pour livrer le témoignage de son infini attachement à son père, l'homme sous la protection de qui il s'éduque des années durant avant cette date fatidique du 25 janvier 1999.

Ce jour-là, Henri Roger Camille Oko, 59 ans, ne survécut pas à l'appel de son destin. Il est mort au front. Dans ces moments d'incertitude où la nation congolaise, proclamée « une et indivisible » lors de son accession à sa souveraineté quatre décennies plus tôt, cherchait à renaître de ses turpitudes après une préjudiciable perte de repères. L'irréparable brisa pour sa famille, ses amis et la cause qu'il défendait, le lien de présence physique tissé de longue date.

Henri Roger Camille Oko, comme beaucoup, et finalement comme nous tous, fut pris dans cette tourmente, laquelle nous rappelle qu'un autre jour, à une autre date, nous pourrions rencontrer les mêmes défis, les mêmes contradictions, les mêmes



mécontentements, les mêmes frustrations mais que le dialogue et la concorde nationale devraient agir en toutes circonstances comme des recours indispensables.

En réunissant dans cet ouvrage les images se rapportant à la vie de son géniteur, le fils marque le temps pour

ne pas le perdre. Car dans son éternité, le temps, même s'il est insaisissable, reste un fidèle compagnon : un écrit, une icône, une photo établissent ce lien indéfectible entre le passé et les messages qu'il véhicule. Et la mémoire humaine se nourrit de ces symboles.

Lorsque Rodrigues Okson Oko s'était ouvert à moi d'un projet de texte sur son « vieux » - plus connu sous l'appellation de Oko Camille-, j'avais trouvé l'idée admirable. A la fois parce qu'un fils songeait à rendre hommage à son père, et parce qu'à titre personnel, je connaissais l'homme. J'ai travaillé sous sa responsabilité dans la période précédant sa disparition tragique alors qu'il était conseiller du président de la République.

Ce que je retiens ensuite de l'auteur de ce livre dont j'apporte ma modeste contribution à travers cette préface est que Rodrigues Okson Oko, comme le fut son père, est porté à surmonter les obstacles. Il y a quelques années, il s'était lancé à la conquête d'un siège de député dans le Boundji natal de son père, là où depuis l'ouverture démocratique en 1991, l'un des grands partis de l'arène congolaise gagne à tous les scrutins législatifs. Ce ne fut pas sans susciter quelques remous au sein de la « famille ».

Ce livre est aussi révélateur des engagements de son rédacteur. Les poèmes sont denses, puissants et touchants. Au fond, oui, le silence est toujours-là, celui du vide laissé par un être cher dont l'intime présence ne cesse de vous hanter.

Il l'exprime à la fin de l'ouvrage par ces mots éblouissants et bouleversants : « J'écrirai jusqu'à ne plus savoir écrire ; je me souviendrai jusqu'au point de ne plus me souvenir ; je t'aimerai jusqu'à ne plus m'arrêter ; jusqu'à m'en aller te retrouver »

Ce jour-là, 25 janvier 1999, Henri Roger Camille Oko s'en alla !

Les Dépêches de Brazzaville

(1) Profitant du jour anniversaire de la disparition de son père, Rodrigues Okson Oko dévoile la préface de l'ouvrage qu'il lui a dédié en guise d'hommage.